

FINANCEMENTS INNOVANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN AFRIQUE

MESSAGES AUX MILIEUX UNIVERSITAIRES
ET CERCLES DE RÉFLEXION



RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2020



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique



CHAPITRE 1 : ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES RÉCENTES EN AFRIQUE

CHIFFRES RÉCENTS :

- L'Afrique est la région du monde qui affiche la deuxième plus forte croissance, estimée à 3,4 % en 2019.
- La pandémie de COVID-19 aura pour effet de ralentir la croissance, la ramenant entre 1,8 % et -4,1 % en 2020.
- La croissance en Afrique devrait rebondir à 5 % en 2021, à la faveur d'une mise en œuvre efficace des mesures de riposte à la COVID-19 et de la reprise économique mondiale.
- Se référer à la figure 1.1 pour les données sur la croissance économique mondiale.

COVID-19 : selon les projections de la CEA, la pandémie fera basculer **5 à 29 millions de personnes en dessous du seuil d'extrême pauvreté** fixé à 1,90 dollar par jour, par rapport à un scénario de référence de la croissance africaine en 2020. Qui plus est, dans le meilleur des cas, **il faudrait à l'Afrique 44 milliards de dollars pour les tests, les équipements de protection individuelle et le traitement des patients atteints de la COVID-19** nécessitant une hospitalisation et des soins intensifs. En raison de la réaffectation de ressources à la lutte contre la COVID-19, les défis de santé existants en Afrique en subiront le contrecoup financier, comme cela a été le cas lors de la crise d'Ebola. Aussi faudrait-il ne pas perdre de vue les enjeux de santé non liés à la COVID-19.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : la riposte coordonnée à l'échelle mondiale face à la COVID-19 constitue **un modèle de réponse climatique en Afrique**. Les marges de manœuvre budgétaires de l'Afrique ayant été davantage réduites par la COVID-19, une **aide supplémentaire** telle que l'allègement de la dette et des innovations dans la mobilisation du financement du secteur privé sont nécessaires pour permettre aux pays africains **de s'acquitter de leurs contributions à l'action climatique déterminées au niveau national**. L'augmentation de la variabilité saisonnière, de la fréquence et de l'intensité des sécheresses et des inondations, ainsi que le déplacement des habitats et des zones agroécologiques du fait du changement climatique peuvent entraîner l'insécurité alimentaire, la contraction des balances commerciales, un accroissement de la pression inflationniste et des déséquilibres budgétaires.

FINANCEMENT : malgré la croissance de l'Afrique, **de nombreuses économies restent peu sophistiquées ou peu diversifiées** (figure 1.5). Ce défaut de sophistication s'explique par **les faibles niveaux d'innovation, les capacités de production limitées, la faiblesse des investissements et la piètre qualité de l'éducation**.

Une étude de 2019 a conclu que **l'inclusion financière** est un moyen prometteur de **traduire la croissance en réduction des inégalités** (Demir et Murinde, 2019). Il en ressort que l'inclusion financière pourrait élargir les possibilités pour les entreprises de développer leurs activités, de créer des emplois, d'augmenter les revenus de leurs employés et des ménages de ces derniers et, par ricochet, de permettre aux individus d'investir davantage dans l'éducation et la santé. **Une étude au Kenya** a montré que l'accès aux services d'argent mobile a contribué à augmenter l'épargne de plus d'un cinquième chez les femmes et a permis à 185 000 d'entre elles de créer une entreprise ou de mener des activités de vente au détail (Demirgüç-Kunt *et al.*, 2018).

Le financement du secteur privé par les banques reste faible et ne répond généralement pas aux besoins du secteur privé étant donné qu'il s'agit à **60 % de financements à court terme** (c'est-à-dire d'une échéance inférieure à un an).

CHAPITRE 2 : LE SECTEUR PRIVÉ EN AFRIQUE

Un secteur privé fort et dynamique est essentiel à une croissance économique inclusive et soutenue. En effet, le secteur privé est le moteur de la croissance économique.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) : l'écart de productivité entre les PME et les grandes entreprises s'explique par les secteurs à faible valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre dans lesquels les PME opèrent principalement, leur utilisation limitée des technologies et leur faible participation aux marchés étrangers (ITC, 2018). Pourtant, **les PME qui exportent ou opèrent à l'international sont plus productives, contribuent davantage à des emplois mieux rémunérés**, en particulier dans les segments à bas salaires de l'économie, et affichent une croissance supérieure de 4 % à celle des PME non exportatrices.

AGRICULTURE : le secteur financier (principalement à travers les prêts bancaires) **représente environ 3 % des investissements dans le secteur agricole**, une participation si faible qui s'explique par l'idée qu'ont les banques du secteur agricole, considéré comme présentant un risque élevé, principalement en raison du risque climatique, et par la faible mécanisation et le faible niveau d'éducation des agriculteurs, y compris en matière financière.

FINANCEMENTS INNOVANTS : en outre, ces initiatives [financières innovantes] devraient prendre en compte le soutien de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'African Risk Capacity (ARC) et d'autres partenaires de développement dans le transfert des risques et les solutions d'assurance pour **contribuer au succès et à la viabilité de projets d'assurance contre les risques climatiques** dans les pays vulnérables au climat.

ACTIVITÉS EXTRACTIVES : l'Afrique très riche en ressources naturelles telles que les minéraux, le pétrole et le gaz (FIGURE 2.2 et FIGURE 2.3). Malgré ces dotations naturelles et ressources très convoitées, le **secteur minier n'a pas beaucoup contribué au développement économique et à la création de richesse dans de nombreux pays.**

La plupart des minéraux africains sont exportés sous forme de minerais, de concentrés ou de métaux sans valeur ajoutée significative, et les pays africains continuent d'importer les intrants dont le secteur minier a besoin.

SECTEUR MANUFACTURIER : bien que de nombreux pays africains reconnaissent l'importance du développement manufacturier et industriel et aient adopté des politiques pour permettre à ces secteurs de se développer, ceux-ci sont éclipsés par le **manque d'investissements** pour mettre en œuvre ces politiques et stratégies. Le côté positif est le **potentiel du secteur privé et la possibilité d'attirer les investissements privés.**

SERVICES : malgré ses promesses, le secteur des services a beaucoup de mal à réussir la transition d'une croissance basée sur la consommation à une croissance plus durable, d'une part, et de services de subsistance non échangeables à des services qui génèrent une plus grande valeur ajoutée et une plus forte croissance, d'autre part (CNUCED, 2015). **L'informalité**, une caractéristique majeure du paysage économique et social en Afrique, **existe également dans des secteurs de services tels que la santé, la construction, l'éducation et les services agricoles.**

FINANCEMENT : les sources de financement peuvent être un frein pour les entreprises. Même si 40 % des grandes entreprises ont accès au crédit, 60 % du crédit est à court terme, c'est-à-dire d'une échéance inférieure à un an. (...) **Le crédit à court terme ne convient pas aux projets d'infrastructure**, qui ont plutôt besoin de financements à long terme. À moins que le déficit d'infrastructures ne soit comblé, le financement des entreprises risque de ne pas suffire, à lui seul, à développer l'activité économique.

CHAPITRE 3 : ACCÈS AUX FINANCEMENTS DU SECTEUR DES SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES EN AFRIQUE

La plupart des mécanismes de financement en Afrique reposent sur les banques, et celles-ci sont une source majeure de financements innovants sur le continent.

ACCÈS AU FINANCEMENT : les grandes entreprises ont tendance à bénéficier davantage du financement bancaire que les PME, car leurs antécédents et leur taille jouent favorablement sur leur profil de risque. Les entreprises plus petites et plus récentes et celles du secteur informel sont souvent confrontées à des coûts d'emprunt plus élevés, lorsqu'elles sont en mesure d'emprunter.

Inclusion : les faibles niveaux d'inclusion financière en Afrique signifient l'existence d'un **potentiel de croissance énorme** si le secteur bancaire peut apporter des services financiers aux populations mal desservies et non desservies. **L'élargissement de l'inclusion entraînera une augmentation des dépôts**, que les banques peuvent ensuite prêter à des particuliers et à des entreprises, améliorant ainsi l'accès des particuliers au logement et aux actifs et celui des entreprises à des financements susceptibles d'accroître leurs capacités.

RISQUES : la présence croissante des banques panafricaines est due aux forces de la mondialisation, de la déréglementation et de la technologie. **L'émergence d'un système financier mondial a ouvert un large éventail d'options de financement.** (...) La crise financière de 2008 n'a pas eu un impact grave sur les secteurs bancaires africains, en particulier dans les économies moins ouvertes, mais à mesure que les banques africaines s'intègrent dans l'économie mondiale, **les futures crises financières mondiales seront plus susceptibles de présenter un risque grave.**

SECTEUR AGRICOLE : les agriculteurs africains sont pour la plupart des petits exploitants qui opèrent dans le secteur informel et n'ont pas de connaissances financières ni de propriété

légalement enregistrée qu'ils peuvent utiliser comme garantie. **En conséquence, les banques en Afrique considèrent les activités agricoles comme à haut risque et les prêts agricoles ne représentent que 4 % des portefeuilles de prêts bancaires.** Pour encourager les banques à prêter aux agriculteurs, certains gouvernements offrent des garanties de crédit par l'intermédiaire de banques de développement agricole ou d'institutions de microfinance.

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET SERVICES : à mesure que les économies se développent et que les gens ont plus de revenus disponibles, la consommation intérieure augmente, stimulant l'expansion du secteur privé et **le passage de l'agriculture aux entreprises manufacturières et de services.** Les banques traditionnelles interviennent généralement pour répondre aux besoins de financement de ces nouvelles entreprises. **Les prêts et lignes de crédit conventionnels sont monnaie courante parmi les petites et moyennes entreprises (PME)**, mais les banques peuvent également fournir d'autres services, tels que le financement du commerce, à mesure que les entreprises se développent. Cela peut être un service essentiel pour les PME qui cherchent à développer leur activité en réponse à des opportunités transfrontalières.

POTENTIEL : le déficit de financement des PME demeure, et pour libérer le potentiel du secteur privé afin qu'il contribue au développement durable, **il faut renforcer les structures d'appui au développement financier.**

CHAPITRE 4 : EXPLOITER LE POTENTIEL DES MARCHÉS AFRICAINS

Dans d'autres régions du monde, les marchés des capitaux sont une autre source de financements qui complètent les financements bancaires pour le secteur privé, mais en Afrique, ils sont étriqués et sous-développés, largement dominés par des banques commerciales.

MARCHÉS DES ACTIONS : outre les marchés financiers, les investissements privés, les plateformes de financement participatif et d'autres modes de financement ont le vent en poupe. Actuellement, l'Afrique représente moins de 1 % des marchés mondiaux des actions, mais on peut s'attendre à ce que cela change au regard de l'intérêt croissant des fonds de participation privés sur le continent.

OBSTACLES POUR LES MARCHÉS BOURSIERS EN AFRIQUE : **niveau élevé des coûts et frais de transaction, longueur des procédures de cotation, caractère contraignant et difficile des conditions de cotation, méconnaissance** des marchés boursiers et, dans certaines bourses, le **manque de transparence**. Dans de nombreux marchés en développement à travers le monde, les coûts de transaction sont inférieurs à 1 % de la valeur échangée, mais les bourses africaines facturent généralement bien plus.

INTRODUCTIONS EN BOURSE (PAPE) : avec plus de 1 200 offres publiques réalisées en 2019, **le marché africain des introductions en bourse représentait 1,4 % de la valeur mondiale des introductions en bourse, qui était de 1 200 milliards de dollars**. On s'attend à ce que les marchés africains connaissent une activité accrue de mobilisation de capitaux alors que les bourses continuent de respecter leurs engagements en matière de capitalisation en raison de changements tels que le cadre réglementaire de Bâle III. Voir la figure 4.2 : Introductions en bourse dans quelques bourses des valeurs africaines, 2014-2019.

OBLIGATIONS SOUVERAINES ET D'ENTREPRISES : bien que **le marché de la dette en Afrique soit dominé par le marché des obligations souveraines**, qui représentait plus de 80 % de l'ensemble des émissions en 2019, **un marché des obligations d'entreprises émerge timidement**, les entreprises sud-africaines représentant plus de 40 % de ces obligations en 2019.

SECTEUR AGRICOLE : malgré l'intérêt croissant des fonds de capital-investissement pour l'investissement dans l'**agro-industrie** africaine, **le secteur reste sous-financé** en raison de divers facteurs qui compromettent les rendements pour les investisseurs, tels que la corruption, la bureaucratie, la faiblesse de la logistique, des infrastructures inadéquates et une valeur ajoutée limitée.

PRODUITS FINANCIERS : la **classe moyenne africaine** croissante **demandera des produits financiers** plus sophistiqués **et des moyens plus innovants d'épargner – actions, obligations et autres placements** – qui les aideront à créer de la richesse. La demande de moyens d'épargne augmentera d'autant plus que la population mondiale vieillira et atteindra des niveaux d'éducation plus élevés.

CHAPITRE 5 : FINANCEMENTS À LONG TERME POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Le coût de la réalisation des ODD d'ici 2030 en Afrique est estimé à environ 1 300 milliards de dollars par an, selon les Nations Unies. Ce chiffre pourrait passer à 19 500 milliards de dollars du fait de la croissance démographique, estimée à 43 % sur la période 2015-2030.

DÉFICITS DE FINANCEMENT : encourager les États à mobiliser des ressources nationales et des sources privées, assurer un financement du développement international plus efficace et mettre à contribution les financements climatiques sont autant de mesures qui aideront à combler les importants déficits de financement du développement. La promotion du secteur privé et la mobilisation de capitaux privés présentent une approche transformatrice pour atteindre les objectifs de développement .

FINANCEMENT DE LA DURABILITÉ : malgré les initiatives mondiales, régionales et nationales visant à accroître le financement durable en Afrique, les efforts de mobilisation de capitaux et d'investissements financiers n'ont pas encore accéléré le développement sur le continent d'économies respectueuses de l'environnement, socialement responsables et résilientes au climat.

CADRES NATIONAUX : des cadres de réglementation et de gouvernance des obligations vertes, sociales et durables sont essentiels au développement du marché. Plusieurs gouvernements africains l'ont reconnu et ont introduit des cadres de gouvernance pour les obligations vertes, y compris une certification indépendante et un contrôle des produits, qui s'alignent sur les meilleures pratiques internationales.

PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP) : seuls quelques pays africains se sont lancés dans des PPP pour mettre à profit les capitaux privés afin de financer les infrastructures. Le Kenya, le Nigeria, l'Ouganda et l'Afrique du Sud représentent près de 50 %. (...) Les pays africains pourraient également s'inspirer d'autres pays émergents qui ont pu débloquer des flux de capitaux privés vers des PPP, notamment l'Inde, la Chine et le Brésil.

BANQUES DE DÉVELOPPEMENT : les banques de développement régionales et nationales africaines ont un rôle crucial à jouer pour soutenir le financement des infrastructures, notamment en catalysant le financement privé. Elles devraient élargir leur champ d'intervention dans les pays où elles mènent leurs activités (en ajoutant le financement des infrastructures à leurs opérations si elles ne participent pas déjà dans ce secteur) et elles devraient envisager de s'implanter dans de nouveaux pays. De nombreux pays africains trouvent plus pratique de rechercher des financements extérieurs pour des projets d'infrastructure et de diriger leurs banques de développement vers les secteurs à faible intensité de capital de l'économie. Les banques de développement nationales africaines ont une marge considérable pour élargir leur champ d'intervention, ce qui leur permettrait de contribuer davantage au financement des infrastructures. Voir l'étude de cas « Opérations de la Banque de développement d'Afrique australe en Afrique du Sud ».

CHAPITRE 6 : MISE À CONTRIBUTION DES INNOVATIONS MONDIALES DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES EN AFRIQUE

La révolution mondiale des fintech devrait tripler l'accès aux services financiers en Afrique, créant un nouveau marché de 350 millions de clients. En Afrique, les fintech réduisent les coûts, diminuent les risques et étendent les services aux populations non bancarisées.

ARGENT MOBILE : parmi les innovations dans les fintech, l'**argent mobile** et les **paiements numériques** sont des domaines dans lesquels l'Afrique a réalisé des avancées considérables. Près de **la moitié du nombre total de comptes d'argent mobile dans le monde se trouve en Afrique, qui comptait 396 millions d'utilisateurs enregistrés et 1,4 million d'agents pour leur fournir les services en 2018.**

INCLUSION : en plus de permettre aux individus d'accéder plus facilement aux services financiers, la **migration vers les services bancaires mobiles** et **en ligne** a étendu les services financiers aux personnes qui en étaient privées depuis longtemps par les institutions financières, que ce soit parce qu'elles vivent dans une zone mal desservie ou parce qu'elles n'ont pas les documents nécessaires pour ouvrir un compte bancaire.

PME : les fintech offrent les **possibilités de surmonter certaines des contraintes financières** auxquelles sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME) en raison de la complexité du financement des PME. (...) Les **fintech**, notamment l'analyse de données, **permettent de combler le**

déficit de financement dans le secteur des PME grâce à l'innovation en matière d'évaluation, de souscription, d'émission et de mise à disposition de crédits.

INCLUSION FINANCIÈRE : les **infrastructures d'éducation et de télécommunications restent cruciales** pour une plus grande inclusion financière en Afrique. **Des taux d'alphabétisation et de scolarité plus élevés rendront la participation au système financier plus facile et plus attrayante**, et augmenteront ainsi la demande d'une plus grande variété de services financiers. Cette demande créera un espace pour de nouveaux entrants et produits dans le secteur des services financiers.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE : les projections et prévisions de croissance pour les financements alternatifs et autres instruments de financement participatif en Afrique sont très prometteuses, mais **le marché est confronté à un défi majeur : lutter contre les activités frauduleuses.** Le financement participatif des activités des entreprises ne profite aux marchés que si emprunteurs et investisseurs se font confiance. Il impératif de fixer des **règles et des lignes directrices contraignantes** pour établir cette confiance.

CHAPITRE 7 : DES RÉGLEMENTATIONS POUR SOUTENIR LE FINANCEMENT

L'Afrique doit repenser sa réglementation des services financiers de manière à ce que l'innovation fonctionne pleinement, que l'environnement favorise l'innovation, que la transparence soit renforcée et que le financement du développement du secteur privé soit assuré.

RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE ET INCLUSION : deux approches différentes caractérisent l'analyse de la manière dont l'évolution de la réglementation financière touche l'inclusion et la croissance. L'approche de la « **gouvernance propice à la croissance** » **cherche des preuves directes de l'impact de la réglementation financière sur les résultats du développement. Une approche moins directe étudie comment les réglementations contribuent à la mobilisation des ressources** et à l'allocation des investissements de soutien, en promouvant le développement inclusif (CEA, 2019).

RÉGLEMENTATION DES BANQUES : la réforme du secteur financier est passée par trois phases distinctes en Afrique, et l'évolution du secteur a montré un certain nombre de tendances essentielles.

RÉGLEMENTATIONS MACROPRUDENTIELLES : en mettant l'accent sur les comportements collectifs, elles peuvent resserrer le lien entre réglementations prudentielles et politique de développement. (...) La politique macroprudentielle peut stimuler la croissance économique pour accroître la contribution du secteur financier au développement d'un pays.

DÉFIS RÉGLEMENTAIRES : les réglementations concernant le seul secteur bancaire peuvent être insuffisantes pour protéger le système financier

de certains des **risques que posent les services liés aux fintech**, dont **la confidentialité des données, le blanchiment d'argent, l'inadéquation entre risques et rendements, et le risque systémique**. Ces nouveaux risques appellent à revoir la réglementation financière afin de créer un environnement flexible pour le développement des fintech suffisamment strict pour limiter les risques.

RISQUES : de nombreuses économies africaines sont dominées par un petit nombre de secteurs, normalement les **producteurs de cultures commerciales ou de ressources naturelles**, comme le pétrole et le gaz. **Les prêts bancaires ont tendance à se concentrer sur les entreprises et les ménages de ces secteurs**, de sorte que des risques macroéconomiques importants sont associés aux portefeuilles de prêts vulnérables au risque associé aux matières premières.

MESURES MACROPRUDENTIELLES : la recherche d'un équilibre sain entre **la protection de l'économie** contre la contagion financière et **la possibilité pour les institutions financières de mener leurs activités** dépendra d'un calibrage et d'un agencement minutieux des **mesures macroprudentielles**. Les banques centrales et les économistes universitaires africains doivent étudier quels **instruments macroprudentiels peuvent combattre les dommages causés par les chocs**, et quelles circonstances nécessitent des instruments particuliers, tableau 7.1.

CHAPITRE 8 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Ce chapitre résume les aspects clés des financements innovants. Cinq messages sont essentiels (voir la figure 8.1)

1 - **Les innovations de financement peuvent provenir de plusieurs sources à la fois.** Les entreprises devraient envisager de mobiliser différentes sources en fonction de leurs besoins financiers (banques, fintech, marchés de capitaux, marchés financiers, banques de développement).

2 - **Une institution de réglementation transparente et efficace** est absolument nécessaire pour réduire les risques et superviser les opérations financières des entreprises et des institutions paires.

3 - **L'absence d'un écosystème sain peut être un frein pour les entreprises** alors que des financements sont disponibles. Cela concerne les entreprises de toutes les tailles, en fonction du stade atteint dans leur cycle de croissance.

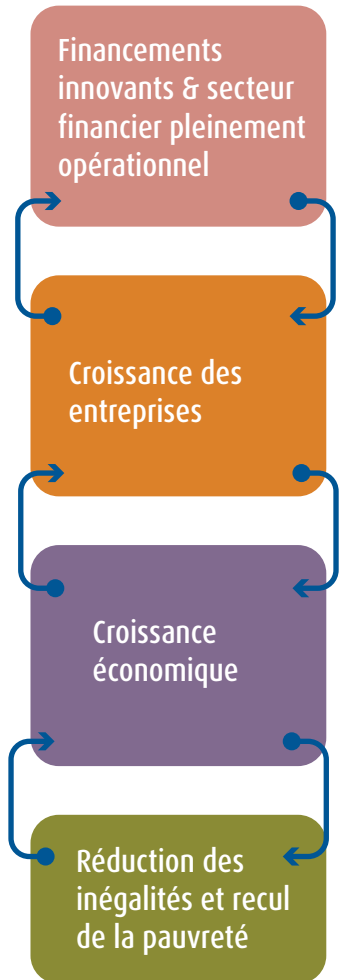
4 - **Le financement innovant** du secteur privé et de la croissance des entreprises **crée** de la valeur ajoutée dans les entreprises, des emplois rémunérés, des recettes fiscales pour l'État, des retours sur investissement stables pour les entrepreneurs et la croissance des institutions financières.

5 - La **transformation** des financements innovants et d'un secteur financier pleinement opérationnel en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté est un processus à long terme **qui suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.**

FINANCEMENTS INNOVANTS : le système financier en Afrique a tout de même besoin de **se diversifier plus rapidement**. Tout un ensemble d'institutions financières devrait proposer des **produits financiers innovants adaptés** aux besoins spécifiques de **l'écosystème des entreprises** - tels que les start-up, le marketing, les transports et le recouvrement des paiements. **Pour combler les énormes déficits de financement, il faudra des solutions de financement plus innovantes dans les services bancaires aux particuliers et aux entreprises**, ainsi que des cadres juridiques, institutionnels et réglementaires solides pour débloquer le crédit bancaire aux petites et moyennes entreprises.

RÉGLEMENTATION : le rapport recommande que les **décideurs publics** (y compris les banques centrales) **envisagent de modifier la législation sur les services bancaires et financiers** pour favoriser le financement innovant du secteur privé. Le processus pourrait conduire à des activités de lobbying et lancer le débat sur une série de questions relatives aux services bancaires et financiers.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET ODD



La transformation des financements innovants en croissance des entreprises — puis en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté — est un processus à long terme et suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.

RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2020 MESSAGES

AUX DÉCIDEURS POLITIQUES

AUX ENTREPRISES

AUX MÉDIAS

AUX MILIEUX UNIVERSITAIRES ET
CERCLES DE RÉFLEXION